



**CENTRES
INTERNATIONAUX
FRANCOPHONES**
DES LIONS CLUBS DE FRANCE
WWW.AMICIF.FR



PRESENTATION DES COMPTES 2020

RAPPORT DU TRESORIER

Notre association régie par la loi de 1901 doit obéir aux règles et principes comptables s'y appliquant. Les nouvelles règles modifiant le plan comptable ont été appliquées par le cabinet comptable.

La tenue des comptes est faite avec sérieux et rigueur sous la responsabilité du Président mais aussi de la responsabilité de chacun d'entre nous, en respect de la provenance de nos fonds : cotisations des membres, districts, clubs, donateurs Lions et autres, sponsors.

Nos comptes ont fait pour les exercices précédents, l'objet d'un examen approfondi par la commission des Finances.

Les comptes 2020 reflètent une activité réduite imposée par les conditions sanitaires qui ont interdit l'organisation des centres.

Les comptes annuels sont présentés par l'expert comptable puis validés par le contrôleur aux comptes.

Le total du bilan est de : **360 451 €**

Le résultat net comptable est de : **1 997 €**

Bilan

BILAN 2020					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020			PASSIF	Exercice clos 31/12/2020
	Brut	Amorti. & Prov.	Net		
Immobilisations incorporelles				Fonds propres sans droit de reprise	45 735
Concessions, brevets, droits simil.	7 104	5 328	1 776	Réserves	106 026
Immobilisations corporelles				Résultat de l'exercice	1 997
Autres immobilisations corporelles				Total des fonds propres	153 758
Immobilisations financières				Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	174 530
				Fonds dédiés autres organismes	25 933
				Total des fonds reportés et dédiés	200 463
TOTAL (1)	7 104	5 328	1 776		
Stocks et en cours				Dettes diverses	
Marchandises (objets publicitaires)	15 659		15 659	Autres dettes	6 230
Autres créances	77 473		77 473		
Disponibilités	265 542		265 542	Total Dettes	6 230
TOTAL (2)	358 675		358 675		
TOTAL ACTIF	365 779	5 328	360 451	TOTAL PASSIF	360 451

On trouve à l'actif :

- Immobilisations incorporelles pour un montant brut de 7104 € soit net 1 776 €
- Marchandises (objets publicitaires) pour 15 659 €
- Autres créances correspondant au compte FDLF pour un montant de 77 473 €
- Disponibilités (comptes bancaires courant et livret) pour 265 542 €

Soit un total net de l'actif de : 360 451 €

Au passif :

- Fonds associatifs sans droits de reprise (45 735 €) et les réserves (106 026 €) auxquels s'ajoute le résultat de l'exercice de 1 997 € soit un total de 153 758 €
- Fonds dédiés sur subventions d'exploitation pour 174 530 € et sur autres organismes 25 933 €, résultat cumulé sur les 8 derniers exercices qui seront reportés à la reprise de l'activité normale
- Autres dettes de 6 230 €. Ce sont des charges à payer à moins d'un an

Compte de résultat

Compte de résultat 2020					
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation			Charges d'exploitation		
Vente de biens	2 569	14 407	Achats marchandises	6 150	13 059
Prestations de service		26 433	Variation de stocks marchandises	388	-487
Produits de tiers financeurs			Achats de matières et autres		4 038
Subventions d'exploitation	117 010	211 888	Autres achats non stockés	21 383	305 553
Utilisation des fonds dédiés	2 000	20 807	Dotations aux amortissements	888	888
Autres produits	41 930	76 797	Reports en fonds dédiés	133 800	25 690
Total des produits d'exploitation	163 509	350 332	Total des charges d'exploitation	162 609	348 741
Résultat d'exploitation	900	1 592			
Produits financiers - Intérêts	507	731			
Total des Produits financiers	507	731			
Résultat financier	507	731			
Résultat courant	1 407	2 324			
Produits exceptionnels	590	19 390	Charges exceptionnelles		10 691
TOTAL DES PRODUITS	164 606	370 453	TOTAL DES CHARGES	162 609	359 431
Excédent	1 997	11 022			
<i>Contributions en nature</i>		<i>247 052</i>	<i>Charges des Contributions en nature</i>		<i>247 052</i>
Dons en nature		188 260	Prestations		58 792
Prestations en nature		58 792	Bénévolat		188 260

Pour un total de produits de **164 606 €** et un total de charges de **162 609 €**, incluant un report en fonds dédiés de 133 800 €, le résultat est un excédent de **1 997 €**.

Cette année, les contributions volontaires en nature n'ont pas été intégrées au résultat ; non pas qu'il n'y n'en ait pas eu, mais parce qu'il a été impossible de les identifier ; elles le seront au prochain exercice avec l'organisation des centres.

Fonctionnement Général

Fonctionnement Général 2020					
Compte	DEPENSES		Compte	RECETTES	
602020	Frais médicaux	484,49	70700	Ventes de marchandises	
603700	Variation stocks	388,00			
607400	Achat écharpes	2 750,00	740101	Subvention LCF DM 103	88 600,45
607500	Achat parapluies	3 400,00	740102	Subvention districts	
616000	Assurance responsabilité civile	2 045,00	740101	Subvention Clubs	250,00
616100	Assurance prévoyance	2 150,67			
622600	Honoraires Expert-comptable	3 059,40	758811	Dons - Sponsors	40 000,00
622610	Honoraires CAComptes	3 015,00			
625110	Dép. administrateurs	661,03	768000	Produits Financiers	506,50
625120	Déplacements BDA	513,32			
626100	Liaisons informatiques	1 684,23	771800	Abandon de créances	48,80
627800	Services bancaires	1 082,23			
681111	Dotation aux amortissements	888,00			
TOTAL DEPENSES		22 121,37	TOTAL RECETTES		129 405,75

Le fonctionnement de notre association entraîne des dépenses administratives, des dépenses liées aux réunions des administrateurs, à la communication, aux frais d'assurances, aux honoraires, à l'informatique (mise en place et entretien du réseau) et également à l'Amicif. Ces charges ont considérablement diminué compte tenu des conséquences de l'annulation des centres et s'élèvent à **22 121,37 €**.

Les produits s'élèvent à **129 405,75 €** (qui seront inscrits en Fonds Dédiés pour 106 600 € afin d'améliorer la dotation par stagiaire des centres à venir).

Les produits sont constitués de :

- Subventions d'exploitation : DM 103 : 88 600,45 € - clubs : 250 €
- Dons et sponsors et autres produits : 40 000 €
- Produits financiers 506,50 € et Abandon de créances pour 48,80 €

Les charges sont réparties ainsi :

- Achats de marchandises : 6 150 € et variation de stocks : 388 €
- Assurances : 4 195,47 €
- Honoraires : 6 074,40 €
- Déplacement administrateurs (de l'exercice précédent) : 661,03 € et Amicif : 513,32 €
- Frais informatique : 1 684,23 €
- Frais bancaires : 1 082,23 €
- Dotation aux amortissements

Fonds dédiés

Comme nous l'avons dit plus haut, à la ligne CIF représentant les fonds dédiés du fonctionnement général, on retrouve la dotation du DM et autres dons, non utilisés en l'absence de centre et qui seront affectés aux Centres dès que notre activité reprendra. En provisionnant les dotations reçues du DM ainsi qu'une partie de l'excédent du Fonctionnement général, ce qui nous amène à des Fonds Dédiés Fonctionnement Général à hauteur de 132 532,91 €, nous pourrons aborder les Centres 2022 avec une dotation par stagiaire revalorisée. Les fonds dédiés des Centres ont été dotés, chacun, de leurs recettes respectives.

Conclusion

Cette année 2020 totalement atypique, nous permet de préparer la reprise des Centres que nous espérons tous en 2022.

Afin de garder les bonnes habitudes en mémoire, nous rappellerons que les procédures ont été définies avec règles communes et documents normalisés élaborés avec l'expert-comptable. Elles doivent être strictement respectées par les responsables de centres, les comptes devant être remis à l'expert-comptable dans une présentation identique pour tous. C'est grâce aux efforts de chacun que les comptes sont à ce jour équilibrés.

Il n'en demeure pas moins, que sans l'appui renforcé du DM, sans la participation des districts et des clubs et les soutiens extérieurs l'équilibre serait difficile, voire impossible à obtenir.

Le trésorier Gérard Hudelet